

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Winderickx Benoit-Hervé demeurant Avenue de l'Eglantine 8 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Avenue de l'Eglantine, 8 à 1300 Wavre et cadastré division 4, section B n°327F.

Le projet consiste en la régularisation de la création d'un kot dans une maison unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

- Accès via l'escalier extérieur existant ;
- Combles habitables au-dessus du garage ;
- Superficie habitable totale de 23,27 m².

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article D.VIII.13 du Code du Développement Territorial : L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse permisurbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06/05/2026 au 20/05/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 23 avril 2026